

## Plantation de haies

### Recommandations et conseils pratiques

Vous souhaitez planter une haie. Cette plaquette présente succinctement les éléments à prendre en compte pour préparer et réaliser votre projet.



Définir le  
lieu d'implantation



Plaquette d'information réalisée avec l'aide financière de  
l'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

La plantation d'une haie doit répondre à un besoin. Haie brise-vent ou protection contre l'érosion, la haie sera implantée perpendiculairement au vent dominant ou à la pente. Pour renforcer la biodiversité, on cherchera à la relier à des haies existantes, ... Ce peut être aussi pour structurer le paysage, abriter les auxiliaires des cultures...

Décider de planter une haie implique que vous faites le choix de lui donner la place nécessaire pour qu'elle se développe !

Une haie fonctionnelle, c'est-à-dire qui assure les missions agronomiques, écologiques, économiques et sociétales est une haie suffisamment large et haute. Dans tous les cas il faut penser que la haie va se développer (cf. § caractéristique d'une haie).

Nota : pour l'obtention du « label haie », qui reconnaît et valide « la bonne gestion des haies », l'indicateur 3.1.8 demande de maintenir un ourlet herbeux de 1 m de large, à partir de 50 cm de l'axe de la haie. Cela donne une emprise totale de 3 m. C'est une largeur minimale.

La position de la haie par rapport au soleil et à sa course est à regarder si l'on souhaite minimiser l'ombre portée.

### **Autorisation du propriétaire :**

Si la plantation est réalisée sur une parcelle dont vous n'êtes pas propriétaire, l'accord préalable du propriétaire est nécessaire. → Voir modèle d'accord en annexe

### **Distance d'implantation**

La distance minimum d'implantation par rapport à la limite parcellaire est de 2 m (si la haie a une hauteur supérieure à 2 m). → Voir toutes les informations sur le sujet dans la fiche en annexe « *Synthèse de la réglementation liée à la plantation* ».

### **Le rôle et l'impact de la haie sur son environnement proche**

La haie aura localement un impact sur son environnement proche. A certaines périodes de l'année la haie pourra apparaître comme une contrainte, mais au final, les avantages apportés seront plus importants que les contraintes affirment les scientifiques<sup>1</sup>.

Sans revenir sur les avantages connus de la haie, vous devez vous rappeler que :

- Les haies contribuent à la diminution de la vitesse des ruissellements et celle du vent, limitant ainsi le transport des particules solides (limons et sables), liquides, des éléments fertilisants et des matières actives (lutte contre l'érosion et qualité des eaux).
- les haies sont utiles en matière de diversité alimentaire et d'apports variés concourant au bon état sanitaire des troupeaux domestiques tout au long de la période de végétation, et procurent un complément de fourrage en période de sécheresse estivale.
- Le réseau racinaire dense, puissant et profond des ligneux composant la haie remonte les éléments minéraux ayant migré en profondeur, favorise l'infiltration des eaux en excès et stabilise le sol (lutte contre les risques naturels et lutte contre l'érosion).

---

<sup>1</sup> Analyse statistique de l'Inrae, du Cirad et de l'université libre d'Amsterdam. Article publié dans Global Change Biology et cité dans la revue *cultiva*, n° 737 septembre 2021.

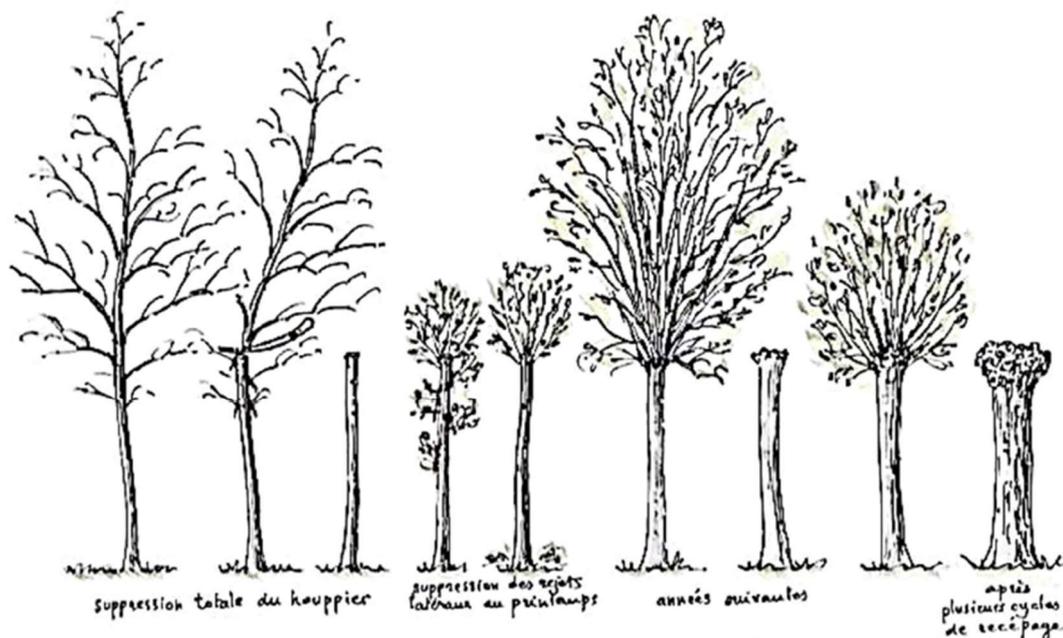
## Objectifs, choix des essences

Haie haute ou haie basse ? Souhaitez-vous produire des fruits ou plutôt miser sur la production de bois ? L'objectif peut être paysager et il peut s'agir d'offrir des abris au bétail. Le choix des essences sera guidé par ces objectifs.

Choisissez aussi des essences rencontrées localement, c'est la preuve qu'elles sont adaptées à votre territoire. Une liste des essences est proposée par le Réseau Bocag'haies<sup>2</sup> (cf. en annexe).

Réfléchissez à la possibilité future de conduire vos arbres en « têtard » (cf. dessins ci-dessous). Cette pratique qui consiste à couper régulièrement les branches pour produire du bois ou exploiter le feuillage (fourrage) contribue à créer des habitats très intéressants pour la faune. Le choix se portera alors sur le **Frêne, le Saule, le Charme, le Chêne, l'Aulne**, ou encore le **Tilleul**.

Veillez à vérifier l'adaptation des essences au type de sol et penser aux essences mellifères qui apporteront une ressource aux abeilles.



## Conduite d'un arbre « en têtard »

### La ripisylves : une haie bordant un cours d'eau

Dans vos projets, penser à planter des haies le long des cours d'eau.

Ce type de haie appelée ripisylve est formée d'aulnes, saules, frênes et d'espèces arbustives. Ces linéaires sont comptabilisés comme haie et sont très utiles : protection des berges contre l'érosion, fixateur des intrants épandus sur les cultures, abris pour la faune.

### Utiliser des végétaux de la marque Végétal local dans les projets de plantation

---

<sup>2</sup> Ce réseau est animé par ALTERRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, et la liste préparée avec l'aide de différents acteurs de la Région dans le cadre de l'Appel à projet « Plantons des haies ».

Comme il est naturel d'utiliser de planter des essences rencontrées localement, il est préconisé d'utiliser des plants issus de semenciers locaux.

Pour cela, il est préconisé d'utiliser des semences labellisées « Végétal Local ». Ce label garantit l'origine locale des végétaux. Les plants sont issus de graines collectées en milieux naturels, acheminées auprès de pépiniéristes et semenciers, qui produisent des plants.

Les pépiniéristes sont de plus en plus nombreux à utiliser cette marque. La marque Végétal local c'est aussi l'assurance que ces végétaux ont conservé un maximum de leur diversité génétique, garantie d'une bonne adaptation à court et long terme.

Pour tout comprendre :

<https://www.bing.com/videos/search?q=v%c3%a9g%c3%a9tal+local+vid%c3%a9o&view=detail&mid=3C6621F3237B96ACAD113C6621F3237B96ACAD11&FORM=VIRE>

## Travaux de plantation

Nous recommandons de planter une haie sur 2 rangs, espacés entre eux d'une largeur d'1 m et de planter 1 arbre/arbuste tous les mètres.

Avec un ourlet herbeux d'une largeur d'1 m de large mesuré à partir de 50 cm du rang. Dans ce cas l'emprise haie + ourlet est de 4 m.

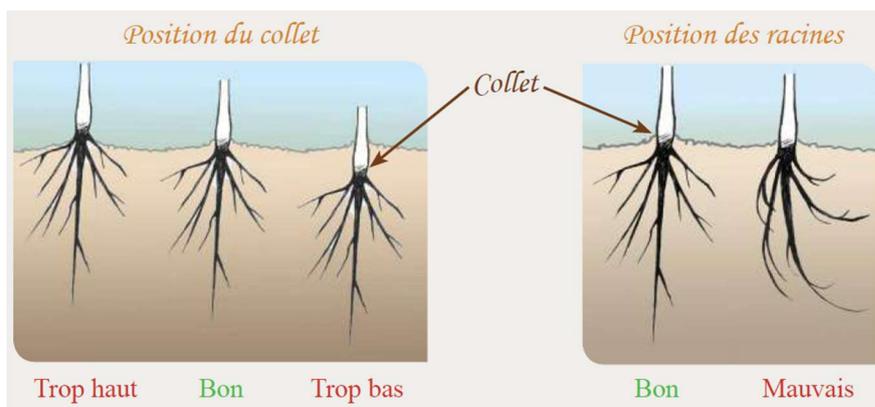
Le terrain sera préparé préalablement à la plantation. Il faut y penser avant que l'hiver arrive !

Vous pouvez programmer vos plantations dès la fin novembre, « à la Sainte Catherine tout bois prend racine ». Il est recommandé de planter en début ou plein hiver plutôt qu'en fin d'hiver à cause du risque de sécheresse printanier, mais il ne faut pas planter quand il gèle.

Attention à la manipulation des plants ! Ils sont fragiles. Il ne faut pas laisser les racines à nu. Même le temps de la plantation, l'air, le vent peuvent les sécher. Rabattre les racines trop longues avant de mettre le plant en terre.

Pensez à programmer vos plantations et à réserver le temps nécessaire. Les pépiniéristes ne seront pas toujours disposés à vous livrer les plants aux dates que vous souhaiteriez ! Si vous recevez les plants quelques jours avant la plantation, il faut les mettre en jauge.

Au moment de la plantation, vérifier que la livraison corresponde à votre commande et identifier les essences mais il est inutile d'être rigoureux dans la distribution des plants sur le linéaire, une haie naturelle est « naturellement » hétérogène.



## Paillage

Le paillage est fortement recommandé. Il a pour fonction de maintenir la fraîcheur et l'humidité dans le sol et de freiner le développement des herbes concurrentes.

Plusieurs techniques de paillage existent, chacune a des avantages et inconvénients. Nous excluons la pose de bâche synthétique non dégradabile.

L'utilisation de paille de céréales, de chanvre ou de miscanthus à l'avantage d'être disponible, localement et peu onéreux. L'inconvénient pour la paille de céréale est qu'il faut renouveler l'opération 1 ou 2 fois au cours des mois suivants la plantation.

Le chanvre est proposé en rouleau ou dalles de différentes dimensions. Au moment de la pose il faut utiliser des « agrafes » pour le fixer au sol. Le prix de revient de ce produit est assez élevé.

La plaquette forestière et bocagère (c'est-à-dire issue du bois des haies) est un matériau qui peut être utilisé. Son prix est intéressant mais le transport peut pénaliser son prix de revient.

La question des films biodégradables/plastiques bio-sourcés fait débat car ce type de paillage ne se dégrade pas correctement.

### **Protection des plants contre les animaux domestiques ou sauvages<sup>3</sup>**

Il est opportun de protéger systématiquement les plants de haut jet et de valeur tels que les fruitiers particulièrement appréciés de plusieurs espèces de faune.

Contre le gibier, 2 solutions sont possibles, la protection individuelle des plants, par la pose de manchons, ou l'installation d'une clôture électrique.

Concernant les manchons, différents diamètres d'ouverture sont proposés. Il convient d'effectuer un choix adapté aux plants. Les protections de 120 cm nécessitent l'utilisation de deux tuteurs et absolument un agrafage à un des tuteurs ou au sol (sardine).

Pour les espèces végétales destinées au bourrage de la haie, les épineux peuvent ne pas être protégés et les petites protections mises en œuvre uniquement en présence avérée de lapins de garenne à proximité de la plantation, d'une population de lièvres importante, de ragondins voire de castors avec la proximité de fossés, canaux, rivières...

Noter que plutôt que de poser des gaines, il est possible de préférer une densité de plants supérieure avec des essences diverses, une forte proportion d'épineux et accepter de concéder une partie de pertes à la faune

Le coût de ces protections est élevé, mais c'est un investissement nécessaire pour le bon développement de certains arbustes ou arbres.

La pose d'une clôture électrique est possible. Le nombre et la hauteur des fils seront adaptés aux besoins. Ce système réclame un suivi sans faille et des entretiens réguliers (pousse de l'herbe, branches tombées sur la clôture, pannes éventuelles...) et une alimentation par le secteur.

Vous devez protéger votre plantation des de l'impact des bovins. Clôture électrique ou barbelée sont possibles. Vous pouvez vous adresser à la Fédération des chasseurs pour le conseil et achat de ces matériels.

### **Entretien de la plantation : arrosage, débroussaillage, paillage, taille, recépage**

---

<sup>3</sup> Note sur la protection des plants par clôture électrique contre les dégâts de la faune sauvage et du bétail\_FDC71\_Mai 2021

Le succès d'une plantation dépend aussi de l'attention que vous porterez à votre projet. Chronologiquement le 1<sup>er</sup> risque peut venir des faibles précipitations printanières et du risque de sécheresse estivale. Compte tenu de l'évolution climatique, il est recommandé aujourd'hui d'envisager un ou plusieurs arrosages au cours de l'été. C'est une opération indispensable eu égard à l'investissement réalisé.

En fin d'été-automne, et malgré le paillage réalisé, il peut être nécessaire de prévoir un débroussaillage des plants afin d'éviter la concurrence des herbacées. La bande enherbée (ourlet) peut être nettoyée à ce moment. Attention à ne pas broyer trop près du sol (> 15 cm) pour ne pas occasionner de mortalité sur la petite faune.

Un renouvellement du paillage se fera en fin d'hiver et contribuera à maintenir l'humidité et à limiter le développement de la végétation herbacée.

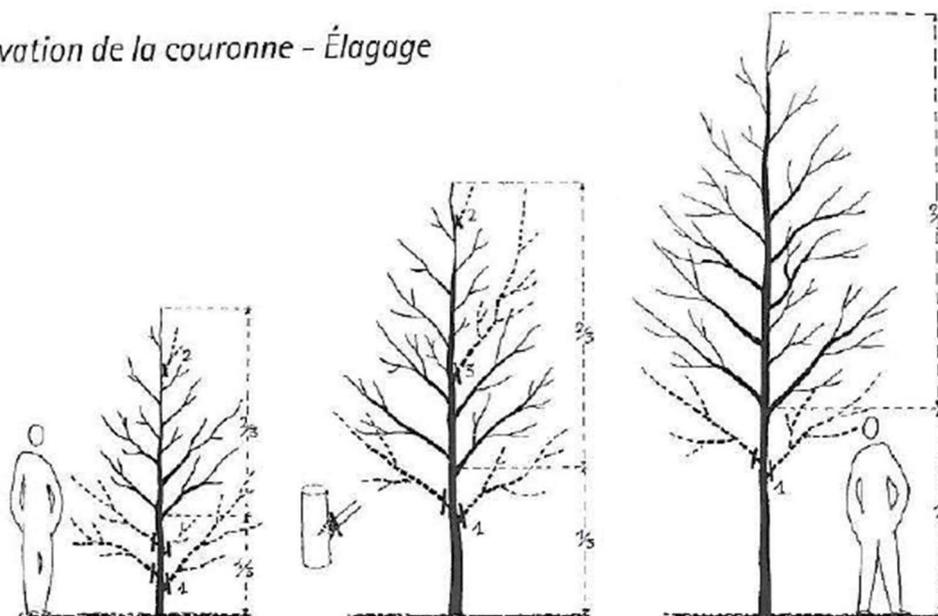
Un recépage des arbustes peut se faire à partir du 3<sup>ème</sup> hiver. Il ne faut pas le faire trop tôt, toute l'énergie du plant se concentre d'abord son système racinaire ! Comment faire : couper l'arbustes à quelques centimètres du sol (jusqu'à 10 cm), cela favorisera l'apparition de plusieurs rejets qui grandiront rapidement et étofferont la haie.

### La taille de formation et élagage

On taille pour conformer l'arbre, on élague pour obtenir un tronc plus long (et sans nœud en sylviculture).

Ces opérations sont recommandées pour former les futurs arbres notamment si l'on a pour objectif de faire du bois d'œuvre. Ces tailles se feront progressivement. Il ne faut pas enlever top de branches à la fois. Les coupes doivent être propres et faites à ras de l'arbre mais sans toucher à la tige principale.

#### *Élévation de la couronne - Élagage*



1. Elagage progressif des branches basses sans dépasser le tiers de la hauteur de l'arbre.
- 2-3. Formation de la tige - défourchage, suppression de branches concurrentes.

### Coûts estimatifs des travaux de plantations

Le coût variera suivant la nature des plants, du nombre de « protections » et des travaux qui seront soit réalisés par l'exploitant ou commandé à une entreprise.

Vous trouverez ci-dessous des références données à titre indicatif, et collectées par les Services de l'Etat sur la base de nombreux projets de plantations réalisés en 2017 et 2018<sup>4</sup>.

### Coûts de plantation, prix HT / ml.

Travaux de préparation à l'implantation de la haie		
	Haie 1 rang	Haie 2 rangs
Création de talus	3.03 €	Sans objet
Mise en place de bande enherbée	0.70 € (3 m)	0.93 € (4 m)
Achat et pose de clôture fixe barbelé	4.50 €	4.50 €
Plantation		
Plants (racines nues de 60/80 cm (1 an) à 120/150 cm (2 ans) avec 50 % de « végétal local* »	1.71 €	2.28 €
Plantation (mise en place des plants)	1.20 €	1.59 €
Préparation du sol	1.32 €	1.76 €
Protection (achat et pose)**	1.63 €	2.17 €
Paillage (achat et pose)	1.95 €	2.60 €

\* Surcoût « végétal local = 0.20 €

\*\* Le coût/ml est bien calculé pour 50 % des plants protégés

#### Pour toute demande de renseignement complémentaire

- Patrick Longchamp à la Fédération départementale des chasseurs du Jura

Tél : 03 84 86 06 39 ou 06 08 17 68 31

ou

L'un des correspondant « Bocag'haies du réseau » de la région. Coordonnées à trouver sur le site de Alterre Bourgogne Franche-Comté

<https://www.alterrebourgognefranche-comte.org/a/116/correspondants-bocag-haies/>



<sup>4</sup> Document édité par la DRRAF Bourgogne Franche Comté et servant de référence à l'appel à projet « Plantons des haies »